



Aujourd'hui



Demain

STEP DE PENSIER

TRANSFORMATION ET NOUVELLE CONSTRUCTION

Référendum du 26 septembre 2021

Pourquoi une votation populaire ?

L'Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC) est une société de droit public. Selon les statuts de l'association (art. 34, al. 2), les investissements supérieurs à 10 millions de francs sont soumis au référendum obligatoire et doivent être soumis au vote du corps électoral.

La STEP de Pensier est en service depuis environ 30 ans et les normes environnementales deviennent de plus en plus pointues afin d'avoir un minimum d'impact sur la nature. Le renouvellement et l'assainissement de certaines parties d'installations sont nécessaires.

Les avantages de la nouvelle STEP de Pensier :

- **La qualité des eaux rejetées dans le lac de Schiffenen sera nettement plus respectueuse de notre environnement.**
- *Un nouveau traitement des micropolluants, exigé par la Confédération sera mis en service. Contrairement à aujourd'hui, au moins 80% des composés organiques traces présents dans les eaux usées seront ainsi éliminés. Ce traitement est subventionné à hauteur de 75%.*
- *Le développement démographique des communes membres est pris en compte dans le dimensionnement du projet.*
- *Les bassins et les machines seront logés dans des espaces clos, empêchant ainsi les émissions de bruits et d'odeurs. L'air vicié sera traité.*
- **La nouvelle STEP sera non seulement écologique mais aussi visuellement améliorée et intégrée de manière optimale.**

Chaque citoyen peut se rendre au lieu et à la date qui lui convient le mieux.

SEANCES D'INFORMATION A LA POPULATION

Lentigny
1^{er} septembre 2021
à 20h00
Salle polyvalente
1745 Lentigny

Courtepin
8 septembre 2021
à 20h00
Salle Festisport
1784 Courtepin

Belfaux
9 septembre 2021
à 20h00
Salle paroissiale
1782 Belfaux

STEP DE PENSIER

Rte de la Station d'épuration 8
1783 Pensier

www.steppensier.ch